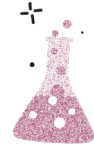


Expérimentation,
recherche &
développement



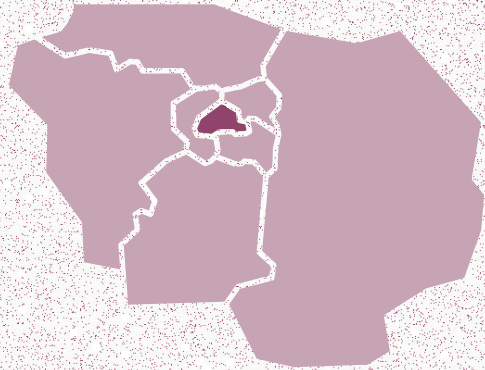
Solarvip

Une société photovoltaïque adossée à un aménageur public



Localisation

Paris (75)



Client

Semavip

Territoire d'action

La société Solarvip a vocation à intervenir sur les opérations d'aménagement parisiennes voire franciliennes. Elle a été créée en premier lieu pour répondre aux ambitions fortes du secteur Clichy Batignolles en matière d'énergies renouvelables.

Partenaires

La société Solarvip a été fondée par 4 partenaires :

- Semavip (49%)
- Groupe EDF (26%)
- Caisse d'Epargne Ile-de-France (12,5%)
- Crédit Coopératif (12,5%)

Budget

NC

Calendrier

2012-2017

Mission

Une autre ville a accompagné la Semavip dans le développement d'une société d'investissement et d'exploitation des installations photovoltaïques réalisées sur les opérations d'aménagement parisiennes. Cet accompagnement portait notamment sur l'élaboration du business plan de la société, le suivi de son développement commercial et de son fonctionnement ainsi que la définition du montage juridique des projets photovoltaïques.

Particularités

- La société exploite deux importantes centrales photovoltaïques à Paris : celle de la halle Pajol (Paris 18e) et celle de la copropriété Quintessence sur le secteur Clichy Batignolles (Paris 17e).
- Solarvip a promu un modèle de juste répartition des recettes de la vente de l'énergie produite, avec à la fois un loyer capitalisé versé au maître d'ouvrage du bâtiment support de l'installation et un loyer annuel bénéficiant aux occupants. C'est ce modèle qui a été mis en place sur Quintessence.
- En 2017, les parts de la Semavip ont été cédées à Energie Partagée à l'occasion de la reprise des activités de la Semavip par Paris & Métropole Aménagement. La société, renommée Tener'IF, a vocation à porter de futurs projets citoyens d'EnR en Île-de-France.

une
autre
ville